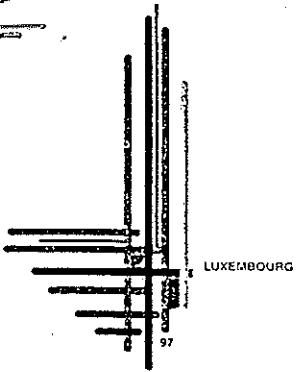


117



Cérémonie de signature  
de la Convention sur l'interdiction de l'emploi  
du stockage, de la production et des transferts  
des mines antipersonnel et sur leur destruction

Ottawa, 2-4 décembre 1997

Discours prononcé par

**M. Alex Bodry**

Ministre de la Force Publique

au nom de l'Union européenne

Ottawa, le 4 décembre 1997

La parole prononcée fait foi

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de pouvoir parler aujourd'hui au nom de l'Union européenne, et je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement du Canada de l'hospitalité dont il a de nouveau fait preuve en nous invitant ici à Ottawa afin de célébrer ensemble la signature de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et des transferts de mines antipersonnel et sur leur destruction. Déjà en octobre 1996, beaucoup d'entre nous avaient suivi l'invitation du Canada et s'étaient rassemblés ici afin de réfléchir ensemble sur des stratégies possibles pour promouvoir notre objectif commun: l'élimination totale des mines antipersonnel dans le monde entier.

L'année passée, le Ministre des Affaires étrangères canadien, SEM Lloyd Axworthy, nous a lancé le défi de conclure, jusqu'à la fin de cette année, une convention internationale sur l'interdiction complète des mines antipersonnel.

Cette Convention est due en grande partie à l'initiative et la persistance du Canada, mais également à l'Autriche, qui a fourni le projet qui a servi de base pour la présente Convention, l'Afrique du Sud, qui a assuré la présidence de la Conférence d'Oslo, la Belgique et la Norvège qui ont assuré les Conférences de suivi de la Conférence d'Ottawa de 1996, à l'Allemagne, et bien d'autres.

Un proverbe dit que "le succès a beaucoup de pères", et c'est sans doute vrai pour la Convention qui est ouverte à la signature aujourd'hui. Or le proverbe se tait sur les mères du succès, ce qui est une omission grave. La mère du succès de la Convention d'Ottawa en tout cas est parmi nous: Mlle Jody Williams. J'ose dire que sans vous, Mlle Williams, et sans votre engagement infatigable, nous ne serions pas là où nous sommes aujourd'hui. Le Comité Nobel a reconnu le mérite de Mlle Williams et de la Campagne internationale pour interdire les Mines en leur attribuant le Prix Nobel de la Paix en 1997. L'Union européenne saisit cette occasion pour vous féliciter, Mlle Williams, et à travers vous la Campagne internationale pour interdire les Mines, de cet honneur.

Monsieur le Président,

Quand je regarde autour de moi, je vois plus de cent Etats qui se sont réunis ici avec l'intention de signer cette Convention. Il y a un an encore, nous n'étions que cinquante. Pourrait-il y avoir un indice plus clair des progrès que nous avons faits depuis lors?

Je vois également des Etats qui, bien qu'ils partagent notre objectif, l'interdiction totale des mines antipersonnel dans le monde entier, se voient dans l'impossibilité d'adhérer à la Convention à ce stade. Ces Etats, qui ont tous leur raisons individuelles pour avoir choisi de rester en dehors de la Convention au stade actuel, nous tendent la main pour travailler ensemble vers notre objectif commun. Saisissons cette offre!

Finalement, je constate qu'il manque un certain nombre de pays dans cette salle, des pays qui ne sont pas sans importance pour la question qui nous a fait venir à Ottawa. Ceci prouve que malgré le succès incontestable que nous avons connu, nous devons parcourir encore un bon bout de chemin pour atteindre notre ligne d'arrivée finale. Ne nous reposons donc pas sur nos lauriers, mais joignons de nouveau nos forces. Nous devons maintenir notre élan et saisir toute opportunité pour faire avancer notre cause commune.

Monsieur le Président,

Lors de la Conférence d'octobre 1996, la Présidence irlandaise de l'Union avait annoncé dans cette salle même l'adoption par l'Union européenne d'une action commune - l'instrument légalement contraignant le plus fort que l'Union européenne emploie dans sa politique étrangère et de sécurité commune - sur les mines antipersonnel. Aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir annoncer que dans la poursuite de son objectif, l'Union européenne vient d'adopter une nouvelle action commune pour renforcer encore considérablement les importantes mesures politiques et concrètes déjà prises par l'Union pour atteindre ces objectifs.

L'Union européenne est résolue à atteindre l'objectif consistant à éliminer totalement les mines terrestres antipersonnel dans le monde entier ainsi que de contribuer à résoudre les problèmes déjà causés par ces engins. Elle salue dans ce contexte la Convention internationale sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et des transferts des mines antipersonnel et sur leur destruction que quatorze de ses États membres signeront lors de cette cérémonie.

A cette fin, l'action commune comporte trois composantes: Elle renforce les efforts politiques déployés par l'Union européenne dans la poursuite de ses objectifs, elle comporte un moratoire commun sur les transferts ainsi qu'un moratoire commun sur la production des mines terrestres antipersonnel, et elle prévoit une contribution multidimensionnelle de l'Union européenne à l'effort de déminage et d'activités liées.

A titre d'information, une copie de la nouvelle action commune de l'Union européenne sur les mines antipersonnel est jointe à la version imprimée de ce discours et sera mise à la disposition de tous les délégués.

Monsieur le Président,

Au cours de nos travaux que nous avons effectués depuis la Conférence d'octobre 1996, nous avons démontré clairement qu'il ne suffit pas d'interdire l'emploi, le stockage, la production et les transferts des mines antipersonnel pour combattre efficacement le désastre humanitaire qu'ils causent à travers le monde. L'emploi indiscriminé de ces engins meurtriers, pendant des années et des années, nous a laissé un héritage horrible. Un nombre effrayant de mines antipersonnel sont mises en place à travers le monde et attendent leur victime. Comment s'attaquer à un problème sans en éliminer la cause? Toute mine dégagée équivaut à une vie sauvée.

Malheureusement, nous ne pourrons pas sauver toutes les vies. Chaque jour, des existences sont détruites par des mines antipersonnel, et des vies sont perdues. N'oublions pas ces victimes.

L'Union européenne et ses Etats Membres pour leur part sont prêts à assumer leurs responsabilités dans l'effort global en matière de déminage et d'assistance aux victimes. Au cours des dernières années, la Communauté européenne a augmenté sa contribution dans le domaine du déminage et de l'assistance aux victimes dans le cadre de son aide humanitaire, de la reconstruction et de la coopération au développement. En plus des contributions bilatérales des Etats Membres, l'Union européenne soutient de manière permanente les efforts internationaux de déminage et d'assistance aux victimes. Elle apporte une assistance ou contribue au financement de programmes ou de projets en réponse à la demande d'une organisation régionale, des autorités d'un pays tiers, du Comité International de la Croix Rouge, des Nations Unies ou d'autres organisations concernées. Dans ce contexte, je suis heureux de pouvoir annoncer que l'Union européenne vient d'agréer une nouvelle contribution de jusqu'à huit millions d'ECU pour des projets des appels spéciaux pour l'assistance aux victimes de mines du CICR.

Pendant les cinq dernières années, l'Union européenne a contribué à peu près 138 millions de dollars américains au déminage et l'assistance aux victimes, et figure par conséquent parmi les donateurs les plus importants au niveau mondial. Elle a été le donateur individuel le plus important au Fonds d'affectation volontaire des Nations Unies, et le donateur le plus important aux appels spéciaux pour l'assistance aux victimes de mines du CICR, et son engagement en matière de déminage s'étend sur tous les pays les plus sévèrement affectés par le fléau des mines. Le montant que je viens d'indiquer comprend les contributions de la Communauté européenne, qui ont été décrites plus en détail par Mme Bonino dans son discours, mais ne comprend pas les contributions substantielles fournies par les Etats Membres de l'Union européenne à titre national. En 1998, l'Union européenne renforcera davantage son engagement massif dans le domaine des besoins pratiques de déminage, quand plus de 60 millions de dollars seront prévues à ces fins.

Afin d'améliorer l'efficacité d'emploi des énormes efforts consacrés à la lutte contre les mines antipersonnel, il est aussi nécessaire d'assurer une meilleure coordination internationale, impliquant les principaux donateurs, au premier rang desquels l'Union européenne.

Monsieur le Président,

Avant de conclure, permettez-moi de dire encore quelques mots à titre national.

Le Luxembourg a toujours soutenu les efforts internationaux visant l'élimination totale des mines terrestres antipersonnel. Il a signé et ratifié la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination avec ses 3 Protocoles, et a commencé les travaux pour ratifier le Protocole II modifié ainsi que du nouveau Protocole IV sur les armes à laser aveuglant.

Le 25 avril 1996, le Ministre des Affaires étrangères luxembourgeois et moi-même avons déclaré l'interdiction complète de la production, des transferts et de l'entreposage des mines terrestres antipersonnel au Luxembourg. Depuis lors, nos dispositions légales nationales ont été modifiées afin d'inscrire ces interdictions dans la législation luxembourgeoise.

A la même occasion, j'ai donné l'instruction à l'armée luxembourgeoise de détruire les stocks de mines antipersonnel dont elle disposait, à l'exception de quelques exemplaires destinés à l'entraînement des équipes de déminage. En août 1997, cette tâche a été accomplie.

Le Luxembourg a participé, dès la Conférence internationale d'Ottawa en octobre 1996, aux travaux effectués dans le cadre du Processus d'Ottawa. Il a participé aux séminaires de Vienne et de Bonn, et aux conférences internationales de Bruxelles et d'Oslo. Le Luxembourg a co-parrainé la Déclaration de Bruxelles, et c'est avec plaisir que je signerai, au nom du Grand-Duché de Luxembourg, la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction aujourd'hui.

Monsieur le Président,

Laissez-moi remercier encore une fois tous ceux - et toutes celles - sans lesquels ce succès n'aurait pas été possible. En même temps, laissez-moi nous encourager tous à maintenir notre élan et à continuer et à coordonner nos efforts pour que nous puissions un jour aboutir à un monde libre de mines antipersonnel.

Je vous remercie, Monsieur le Président.